

1. Record Nr.	UNINA9910796294503321
Autore	Debray Quentin
Titolo	Creances & recouvrements : guide pratique des procedures d'ordre et de distribution par contribution // Quentin Debray, Michel de Fresart ; avec la collaboration de Nicolas Bouchélet [and five others]
Pubbl/distr/stampa	Bruxelles : , : B&E, , 2015 ©2013
ISBN	2-87403-370-7
Descrizione fisica	1 online resource (449 p.)
Disciplina	657
Soggetti	Accounts receivable
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Description based upon print version of record.
Nota di contenuto	Couverture; Page de titre; Avant-propos; Chapitre 1. De la distribution par contribution; 1. Introduction; 2. Principes généraux; 3. La procédure de distribution par contribution après vente et les spécificités de la répartition après saisie-arrest; 4. La procédure de répartition confrontée aux procédures à caractère collectif; 5. Le contredit; 6. La responsabilité de l'huissier de justice; 7. Considerations particulières; 8. Conclusion; 9. Modèles; Chapitre 2. De l'ordre; 1. Introduction; 2. Principes généraux 3. Les sources à consulter pour établir le procès-verbal d'ordre 4. Procédure en cas de saisie-exécution immobilière; 5. Le contredit; 6. Clôture du procès-verbal; 7. L'ordre et les procédures collectives; 8. Concours entre une procédure d'ordre et une procédure de partage; 9. Questions diverses; Conclusion; Bibliographie; Annexe; A propos de la collection KnoWay !; Copyright
Sommario/riassunto	Conseils et astuces destinés aux professionnels du droit et de la finance face aux débiteurs en Belgique. Ce guide pratique revisite avec des mots simples les procédures de règlement de créanciers impayés, détermine à s'arracher le patrimoine d'un débiteur. En bons arbitres, le notaire et l'huissier de justice sifflent la fin de la mêlée et règlent les conflits par une approche bien huilée de la législation. L'ouvrage aborde tout d'abord la répartition par les huissiers du prix de la vente (ou de la saisie arrêt) de mobilier; puis la répartition par les notaires du prix de

